

Séance d'installation du Conseil municipal du 2 juin 2025.

S. Chassot Leiglon, Maire, ouvre la séance à 20 h 20 et souhaite la bienvenue dans la salle communale.

Elle donne lecture de l'**ordre du jour** :

1. Lecture de l'Arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des conseillers municipaux du 23 mars 2025
2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal, devant le doyen d'âge.
3. Election du bureau du Conseil municipal (la présidente nouvellement élue ou le président nouvellement élu, recevra immédiatement la prestation de serment du doyen d'âge).
4. Désignation des membres des différentes commissions.

.....

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections du 23 mars 2025

Mme S. Chassot Leiglon, maire pour l'année 2025 – 2026, donne lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des Conseillers municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 28 mars 2025.

2. Prestation de serment des conseillers municipaux en mains du doyen d'âge

M. Herbert Schütz, doyen d'âge, lit le serment :

« Je jure ou je promets solennellement :

- *d'être fidèle à la République et canton de Genève ;*
- *d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*
- *de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».*

A l'appel de leurs noms, à tour de rôle, les conseillers municipaux se mettent debout, lèvent la main droite et disent "Je le promets" ou « Je le jure », soit :

Mesdames Macarena Fatio
 Julia de Grandbois de Ghys-le-Beault
 Solveig Rüfenacht
 Susanna Meier-Borer
 Ana Ferreira Cardoso De Sousa Gavin
 Caroline Newmark
et Messieurs Paolo Gradassi
 Pierre Laugeri
 Hocine Hamel
 Léopold von Bredow
 Jean-Georges Nguyen

Il est pris acte de leur serment.

Mme Tatiana Grushunova, excusée, prêtera serment lors de la prochaine séance de Conseil municipal.

3. Election du bureau du Conseil municipal

Mme Chassot Leiglon demande que le Conseil municipal procède à l'élection d'un président/e, un vice-président/e et d'un ou d'une secrétaire du Conseil municipal, qui peut être le secrétariat de la mairie.

M. Schütz annonce que Mme Macarena Fatio a marqué de l'intérêt pour la fonction de présidente.

M. Paolo Gradassi se porte candidat à la fonction de vice-président tout comme Mme Susanna Meier Borer qui annonce son intérêt à ce moment.

M. Herbert Schütz propose de voter.

Le Conseil municipal passe au vote pour la **fonction de présidente, Macarena Fatio est élue** par 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le Conseil municipal passe au vote pour la **fonction de vice-président, Paolo Gradassi est élu** par 12 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Susanna Meier-Borer n'obtenant aucune voix, **M. Paolo Gradassi est élu vice-président du CM.**

Mme Macarena Fatio, Présidente du Conseil municipal, procède à **l'assermentation de M. Herbert Schütz, doyen d'âge.**

Elle lit le serment :

«Je jure ou je promets solennellement :

d'être fidèle à la République et canton de Genève;

d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;

de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».

Herbert Schütz se met debout, lève la main droite et dit "je le jure".

Il est pris acte de son serment.

Mme Fatio félicite les membres du Conseil municipal pour leur élection et leur engagement pour cette nouvelle législature 2025-2030.

En ce qui concerne le secrétariat, les anciens conseillers municipaux proposent que le secrétariat de la mairie continue à assumer aussi la fonction de secrétaire du bureau du Conseil municipal.

Le Conseil municipal passe au vote et **le secrétariat de la mairie est choisi à l'unanimité.**

4. Nomination des membres aux Commissions

Mme Fatio rappelle que les Commissions suivantes ont fonctionné précédemment : Finances, Aide à l'étranger, Culture et loisirs, Routes et parkings ainsi que Bâtiments. Les deux listes se sont mises d'accord pour les nouvelles Commissions suivantes :

- Bâtiments, espaces verts et aménagement
- Finances
- Routes, parkings et mobilité
- Cohésion sociale

L'ancienne Commission « Aide à l'étranger » reviendra au Conseil administratif.

Les Commissions nommées pour la législature 2025-30 sont les suivantes :

- **Bâtiments, espaces verts et aménagement**

Macarena Fatio, Pierre Laugeri, Susanna Meier-Borer, Caroline Newmark, Solveig Rüfenacht et Jean-Georges Nguyen.

Président : Jean-Georges Nguyen

- **Finances**

Hocine Hamel, Pierre Laugeri, Caroline Newmark, Solveig Rüfenacht, Jean-Georges Nguyen et Léopold von Bredow

Présidente : Solveig Rüfenacht

- **Routes, parkings et mobilité**

Ana Ferreira Cardoso de Sousa Gavin, Julia de Grandbois de Ghys-le-Beault, Paolo Gradassi, Tatiana Grushunova, Susanna Meier-Borer et Herbert Schütz

Présidente : Susanna Meier-Borer

- **Cohésion sociale (anciennement Culture et loisirs)**

Ana Ferreira Cardoso de Sousa Gavin, Julia de Grandbois de Ghys-le-Beault, Macarena Fatio, Paolo Gradassi, Tatiana Grushunova et Hocine Hamel.

Président : Hocine Hamel

Les membres des Commissions sont élus à l'unanimité des membres présents du CM.

Législature 2025-2030.

Mme Chassot Leiglon, maire pour la période 2025-2026, remercie tous les Conseillers municipaux pour leur investissement pour la commune.

Discours de Mme Chassot Leiglon, maire

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux, chers collègues, Mesdames et Messieurs, chers habitantes et habitants de Céligny,

Au nom du Conseil Administratif de la Commune de Céligny, et en ma qualité de Maire, je tiens à vous adresser, mes plus sincères félicitations pour votre engagement et votre assermentation en tant que membres du Conseil municipal.

Vous venez de prêter serment, et par ce geste fort, vous avez exprimé votre volonté de servir la collectivité, de défendre l'intérêt public et de contribuer, par votre action, au bien-être de l'ensemble de la population célignote.

C'est un acte de responsabilité, mais aussi de confiance : celle que la population vous a accordée, en vous élisant, pour la représenter et porter sa voix.

Vous devenez aujourd'hui, à part entière, les garants du bon fonctionnement de notre démocratie locale.

Être Conseillère ou Conseiller municipal, ce n'est pas seulement siéger et voter. C'est écouter, s'informer, débattre, construire. C'est faire preuve de rigueur, d'ouverture et de loyauté, envers les institutions, mais surtout envers les citoyennes et citoyens que nous avons toutes et tous pour mission de servir.

Vous êtes désormais des actrices et des acteurs à part entière de la vie démocratique de notre commune. Votre rôle est fondamental : vous contribuez à façonner les choix, à faire avancer les projets, à garantir que les décisions prises le soient dans l'intérêt général, avec équité, transparence et vision.

Vous êtes désormais appelés à siéger dans l'enceinte du Conseil municipal, non pas en votre nom propre, mais comme représentantes et représentants de l'intérêt général. Cette responsabilité exige écoute, discernement et une volonté constante de construire, dans un esprit de respect et de coopération.

Nous savons que les défis ne manqueront pas. Mais nous savons aussi que c'est dans la collégialité, le dialogue et le respect mutuel que nous trouverons les meilleures réponses.

Le Conseil Administratif se réjouit sincèrement de pouvoir travailler à vos côtés. Nous aurons à relever ensemble des défis importants, à mener des réflexions parfois complexes, à prendre des décisions qui engagent notre avenir collectif. C'est dans le dialogue, la transparence et la confiance mutuelle que nous pourrons être à la hauteur des attentes légitimes de notre population.

Pour marquer ce moment important et symboliser le début de votre engagement, nous avons préparé pour chacun et chacune d'entre vous un cahier et un stylo, portant l'inscription :

« Conseil municipal 2025–2030 ».

Ils sont à la fois un outil pratique et un rappel discret de la mission qui vous lie désormais à la population de Céligny. Que ces objets vous accompagnent dans vos réflexions, vos prises de notes, vos idées, mais aussi dans vos doutes et vos convictions.

Ils sont là pour témoigner, à leur manière, du chemin que nous allons parcourir ensemble au service du bien commun.

Chères Conseillères, chers Conseillers, merci pour votre engagement. Merci d'avoir accepté cette mission. Nous vous souhaitons un mandat riche, utile et porteur de sens.

Recevez, encore une fois, nos sincères félicitations et nos vœux de plein succès dans l'accomplissement de vos fonctions.

Vive notre démocratie ! Vive Céligny ! Vive Genève !

Les membres du CM ont reçu les dates des prochaines séances ainsi que de la documentation au sujet de CMnet et les règlements et lois utiles à leur nouvelle fonction.

Une séance de formation, portant sur la loi, les devoirs et obligations des Conseillers municipaux, est d'ores et déjà prévue le 28 août 2025.

Le secrétariat de la mairie se tient à disposition pour toute question.

M. Fatio lève la séance à 20h45 et invite l'assistance à un verre de l'amitié.



Macarena Fatio

Présidente du Conseil municipal



Membre du Conseil municipal



Heidi Schütz

Secrétaire communale